



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

La Charité-sur-Loire, le 20/04/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sujet du communiqué

Travaux de réfection de chaussée du 23 mai au 03 juin 2022 sur la RN 6 dans les 2 sens communes d'Auxerre, Monéteau et Perrigny

Direction interdépartementale des routes Centre-Est

Service régional d'exploitation de Moulins

Tél : 04 70 48 18 50

Mél. : Srex-Moulins.Dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

1/2

Immeuble La Villardière
228 rue garibaldi
69446 LYON Cedex 03



La Direction interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que des travaux de réfection de chaussée sur la RN 6 communes d'Auxerre, Monéteau et Perrigny auront lieu du 23 mai au 03 juin 2022.

Les travaux se dérouleront en 3 phases :

Phase 1 - Du 23 au 25 mai 2022 :

Sens Paris → Province, la circulation sera basculée dans le sens opposé ,de l'échangeur Perrigny à l'échangeur Géant Casino .

La bretelle entrante n° 2 de l'échangeur n° 89N900610 Perrigny, sera fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place depuis le giratoire, à l'attention des usagers par :

- RD 158 depuis le giratoire côté Perrigny au giratoire côté Sommeville
- La bretelle entrante n° 4, du giratoire à la RN6
- La RN6 en section courante jusqu'à la bretelle sortante n°3 de l'échangeur n° 89N900605 (giratoire A6 Nord)
- La bretelle sortante n° 3 jusqu'au giratoire
- La bretelle entrante n° 2 du giratoire à la RN6
- La section courante de la RN6.

La bretelle sortante n° 1 de l'échangeur n° 89N900615 (Carrefour de l'Europe), sera fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place depuis la RN6, à l'attention des usagers par :

- La RN6 jusqu'au giratoire de Jonches
- La RN77 avenue Jean Mermoz et avenue Jean Jaurès.

L'accès au giratoire de la ZA des Clairions (échangeur n° 89N900620) se fera depuis la RN6 par le giratoire de Jonches puis par la RN6 et enfin par la bretelle sortante n° 3 de l'échangeur.

Sens Province → Paris, la circulation sera interdite sur la RN6 de l'échangeur des Chesnez à l'échangeur Perrigny-Sommeville . Une déviation sera mise en place depuis le giratoire de Jonches, à l'attention des usagers par :

- RN77 du giratoire de Jonches à l'intersection entre la RN77 et la RD 91 commune de Pontigny
- RD 91 de la RN77 à la RD 84 Hauterive
- RD 84 Hauterive à la RD 943 Brienon
- RD 943 Brienon à la RD 91 Migennes
- RD 91 Migennes à la RD 243 Migennes
- RD 243 Migennes à la RD 377 Migennes
- RD 377 Migennes à la RD 606 Charmoy

La circulation sera interdite sur la bretelle entrante n° 4 de l'échangeur n° 89N900615, du giratoire des Chesnez à la RN6. Une déviation sera mise en place depuis le giratoire des Chesnez, à l'attention des usagers par :

- La bretelle de liaison n° 8 du giratoire des Chesnez au giratoire du Carrefour de l'Europe
- La bretelle entrante n° 2 de l'échangeur n°89N900615 du giratoire du Carrefour de l'Europe à la RN6
- La section courante de la RN6 jusqu'à la bretelle sortante n°1 de l'échangeur de Jonches n° 89N900625
- La bretelle entrante n° 4 du giratoire de Jonches à la RN6.
- La section courante de la RN6 avec basculement.

Phase 2 – du 25 mai au 31 mai 2022 :

Sens Paris → Province, la circulation sera basculée dans le sens opposé ,à partir de la 2x2 sur le plateau des Chesnez . Sens Province → Paris, la circulation s'effectuera sur une seule voie.

La bretelle sortante n° 1 de l'échangeur n° 89N900615 (Carrefour de l'Europe) sera fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place depuis la RN6, à l'attention des usagers par :

- La RN6 jusqu'au giratoire de Jonches
- La RN77 avenue Jean Mermoz et avenue Jean Jaurès.

L'accès au giratoire de la ZA des Clairions (échangeur n° 89N900620) se fera depuis la RN6 par le giratoire de Jonches puis par la RN6 et enfin par la bretelle sortante n° 3 de l'échangeur.

Phase 3 – du 31 mai au 03 juin 2022 :

Sens Paris → Province, la circulation s'effectuera sur une seule voie par l'échangeur de Perrigny direction AUXERRE . Sens Province → Paris, la circulation sera basculée dans le sens opposé de l'échangeur Géant Casino à l'échangeur Sommeville .

La circulation sera interdite sur la bretelle entrante n° 4 de l'échangeur n° 89N900615, du giratoire des Chesnez à la RN6. Une déviation sera mise en place depuis le giratoire des Chesnez, à l'attention des usagers par :

- La bretelle de liaison n°8 du giratoire des Chesnez au giratoire du Carrefour de l'Europe
- La bretelle entrante n° 2 de l'échangeur n°89N900615 du giratoire du Carrefour de l'Europe à la RN6
- La section courante de la RN6 jusqu'à la bretelle sortante n°1 de l'échangeur de Jonches n° 89N900625
- La bretelle entrante n° 4 du giratoire de Jonches à la RN6.
- La section courante de la RN6 avec basculement.

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension.

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est
Service Régional d'Exploitation de Moulins**

Tél : 04 69 16 62 31

Mél. : Srex-Moulins.Dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Immeuble La Villardière
228 rue Garibaldi
69446 LYON Cedex 03